



RAPPORT MORAL 2009

du bureau de la Plateforme des ONG européennes,
présenté par le président, Fabien Locht, ADG

AG ordinaire du 26 mars 2010

Chers collègues,

Bienvenue à la huitième Assemblée Générale de la Plateforme des ONG Européennes.

La précédente assemblée générale ordinaire s'est tenue le 27 mars 2009, à la salle de conférence de l'IRD Hann Maristes. Un nouveau Bureau a alors été élu. Il est composé de :

- Président : ADG (Belgique) M. Fabien Locht
- 1^{er} Vice-président : CPS (Italie) M. Fabio Longobardi
- 2^e Vice-président : Gret (France) M. Guillaume Bastard
- Secrétaire : ACPP (Espagne) Melle Sylvia Todaro
- Trésorier : INTERVIDA (Espagne) M. Demba Coundoul

L'ensemble des membres du bureau ont assumé leur mandat jusqu'au terme de celui-ci.

Cette AG a comme objet la présentation du rapport moral et financier de la Plateforme, la présentation de la proposition de projet « partenariat » de la Plateforme pour ses membres, la présentation de la nouvelle stagiaire, l'accueil des nouveaux membres et l'élection du nouveau bureau pour l'année 2010.

C'est donc au nom du bureau et en tant que Président que je vous présente le Rapport moral de l'année 2009. Il vise à fournir aux membres et partenaires présents une synthèse des activités et résultats réalisés par rapport aux objectifs de la plateforme des ONG européennes. En filigrane, il développe des pistes de réflexions sur les stratégies et perspectives futures pour aboutir à un renforcement de l'efficacité du rôle de la Plateforme dans le développement humain, équitable et durable du Sénégal.

En introduction, il est important de rappeler l'origine de la constitution de la Plateforme et ses objectifs, pour mieux analyser le parcours de la plateforme et envisager la continuité de sa dynamisation.

La plateforme s'est constituée en Octobre 2002 : elle vise à promouvoir de nouveaux partenariats entre ses membres, les acteurs sénégalais et les organisations internationales, afin de renforcer le rôle de la société civile dans la définition et la mise en œuvre des politiques de développement humain, social et économique, avec un regard particulier pour les initiatives et les besoins des couches les plus vulnérables de la population.

Les objectifs spécifiques de la Plateforme tels que fixés dans les statuts constitutifs, sont :

1. D'assurer la représentation des ONG européennes membres auprès des pouvoirs publics, européens et sénégalais et tout autre partenaire, public ou privé, national ou international ;
2. De renforcer la participation active des ONG européennes aux débats et réflexions sur les stratégies de développement et la participation de la société civile ;
3. De développer des synergies entre les ONG membres, renforcer leurs capacités et favoriser la concertation avec les autres acteurs à travers la capitalisation des expériences et méthodologies, les échanges, la formation et l'information
4. De valoriser et promouvoir le caractère multiculturel, les spécificités et la diversité des membres et du tissu associatif des pays représentés.

FONCTIONNEMENT ET GESTION DE LA PLATEFORME

La Plateforme est dirigée par un Bureau exécutif élu pour un an et composé de 5 membres : 1 Président, 2 vice présidents, 1 trésorier et 1 secrétaire.

Le Bureau se réunit mensuellement pour assurer la gestion régulière de la Plateforme et exécuter les décisions de l'Assemblée Générale. Le contenu des réunions et les décisions prises lors des rencontres du Bureau, font l'objet d'un PV élaboré par la secrétaire. Ce rapport a été envoyé aux membres de la Plateforme, qui sont ainsi régulièrement informés du travail du bureau. Peu de réaction ont été transmises au bureau par les membres suite à la diffusion des rapports mensuels du bureau.

Les statuts de la Plateforme prévoient également la possibilité de créer des comités thématiques :

« Les comités thématiques sont des groupes de travail constitués en fonction des besoins exprimés par les membres de la Plate-forme. Ils sont mis en place à la demande du bureau exécutif, de l'assemblée générale ou d'un ou plusieurs membres après approbation du bureau exécutif et/ou de l'assemblée générale. Les membres des comités désignent un animateur qui pourra représenter la Plate-forme dans des réunions, ateliers et débats en lien avec le thème du comité. Il rend compte régulièrement de ses activités à l'ensemble des membres de la Plate-forme et chaque année à l'assemblée générale ordinaire »

Le secrétariat technique est logé dans les locaux de LVIA, au Point E. Il est assuré par Madame Denise Cabrita qui, tous les mercredis, assure la permanence de la PF et garantit l'accueil du public. Son travail consiste à assurer la diffusion de l'information, le suivi du courrier, la gestion de

caisse, le suivi avec la banque, la rédaction des PV de réunions du bureau, l'organisation des rencontres de la PF, l'information auprès des bailleurs. Cette année, Denise a été secondée dans son travail par Leslie Morrier, stagiaire durant 3 mois pour un master 2 en développement durable, économie sociale et solidaire. Depuis 15 jours, Marie Fidel a commencé au siège de la Plateforme un stage pour un master 2 en développement économique et coopération internationale pour un période de 5 mois. Cette stratégie d'accueil de stagiaire a été conçue comme un aménagement à la volonté de doter la Plateforme d'un agent permanent dans l'attente de rassembler les moyens nécessaires pour l'exécution durable de cette stratégie de développement de l'organisation.

La Plateforme des ONG européennes compte aujourd'hui 27 membres.

Deux (2) nouvelles adhésions ont été enregistrées. Ce qui portera à 29 le nombre de membres effectifs de la Plateforme.

Nous aurons à confirmer ces adhésions au cours de cette AG.

LES ACTIVITES REALISEES

Démarche pour l'adhésion de nouveaux membres

Le travail de la Plateforme des ONG européennes au Sénégal a continué à consister cette année comme pendant les dernières, à l'identification de nouveaux membres et à l'appui aux ONG qui se sont nouvellement installées au Sénégal. Grâce au travail effectué par le 1^{er} Vice-président de la Plateforme M. Fabio LONGOBARDI, une liste d'ONG européennes des Pays Bas, de l'Espagne, de la Grande Bretagne, de l'Italie, de l'Allemagne, de la Belgique, de la Suisse et de la France, non membres a été mise en place. Grâce à cette liste, plusieurs ONG ont été contactées et partant de ces contacts deux ONG ont sollicité une adhésion en bonne et due forme. Il s'agit de :

- l'ONG suisse Terres des hommes
- l'ONG belge Broederlijk Delen

Parmi les ONG ayant montré leur intérêt à devenir membre, nous pouvons noter :

- l'ONG française Groupe de Recherches et de Réalisations pour le Développement Rural (GRDR) ;
- l'ONG française Agro sans frontière ;
- l'ONG française Organisation pour la Cohésion du Droit et du Développement International ;
- l'ONG OXFAM GB.

L'une des tâches de la Plateforme a aussi consisté en l'appui aux associations ou ONG étrangères qui voulaient avoir une reconnaissance juridique comme ONG intervenant au Sénégal. Nous pouvons citer parmi ces dernières :

- l'ONG Diapalante de la Grande Bretagne,
- l'association française « les mains ouvertes-Sénégal ».

Relation avec le CONGAD

Le bureau de la PFONGUE au Sénégal s'est présenté le 23 juin 2009 au Congad et a été reçu par le président, M. Kane et par le directeur exécutif, Boubacar Seck.

L'échange a porté sur la présentation des deux organisations et un accord sur le développement progressif d'une collaboration d'abord informel a été retenu. La thématique du partenariat a été discutée et le Congad a manifesté son intérêt pour cet enjeu majeur. Par ailleurs, le Congad diffuse à travers sa newsletter des informations relayées aux membres de la PFONGUE (Forum Social 2011).

Par ailleurs, la Congad a proposé au bureau que les membres de la PFONGUE intègre la cartographie des acteurs du développement qu'il prépare et qui est en cours de réalisation.

Participation à la sélection des projets Fond Social de Développement (FSD) de l'ambassade de France

Depuis plusieurs années, le FSD inclus la PFONGUE dans le comité de sélection de ses projets. Cette année encore le bureau a été représenté dans ce comité qui s'est tenu le 13 août par Sylvia Todaro. Le bureau de cette année encourage les démarches visant à être présent dans les comités de sélection des projets dans les autres chancelleries européennes. Cette présence permet d'ajouter des critères de qualité à la sélection des projets, donne une visibilité à l'action des ONG européennes au Sénégal et renforce le dialogue entre acteur non étatique et étatique.

Participation à la plate forme des acteurs non étatiques pour le suivi des accords de Cotonou au Sénégal

Guillaume Bastard a été désigné au sein du bureau pour suivre les relations avec la PF ANE. La PF des ONG européennes siège au comité directeur de la PF ANE en tant que membre fondateur. Nous avons participé à 2 comités directeurs sur 4 réalisés où nous avons été invités.

- 30/03/2009 : présent
- 15/07/2009 : absent
- 22/10/2009 : présent
- 29/12/2009 : absent

Deux chantiers importants ont été menés en 2009 par la PF ANE : (i) le plan stratégique qui a été finalisé et dont la mise en œuvre à démarrer avec notamment le déploiement au niveau des régions par la création d'antennes régionales de la Plate forme des ANE, (ii) la participation au processus d'élaboration de la ligne ANE du Xème FED.

L'AG de la PF ANE c'est tenue également le 30 juillet 2009 mais les ONG européennes n'ont pas pu y être représentées.

Concernant le déploiement dans les régions, un mail d'information et de demande de prise de participation des membres de la PF des ONG européennes a été envoyé le 25 juillet 2009 mais est resté sans réponse.

Les contributions de la PF ONG UE :

Nous avons participé à la journée de restitution de l'évaluation du IXème FED par la présence de Fabien Loch, aucun document n'a été diffusé durant ou après la réunion. Fabio Longobardi a suivi une journée de

restitution sur les zones prioritaires d'action du Xème FED. Des commentaires sur les documents d'élaboration du 10^{ème} FED ont été produits et transmis à la PFANE.

De manière globale, nous notons que l'implication des ONG européennes dans la PF des ANE reste bien trop superficielle. Le statut de membre fondateur ne suffit pas aujourd'hui à justifier une présence dans le comité directeur si nous n'avons pas un apport spécifique. Les champs d'intervention des ONG européennes sont divers et devraient être mieux valorisés au sein des acteurs non étatiques du Sénégal. Une des recommandations forte à ce propos est de pouvoir s'impliquer davantage dans les structures décentralisées sur nos terrains d'intervention et favoriser l'implication de nos partenaires locaux. En cela se pose notamment la question de la marge de manœuvre des représentations au Sénégal des ONG UE à s'impliquer dans la structuration de la société civile nationale et dans l'élaboration des politiques publiques.

Diffusion des appels à projet et positionnement dans le cadre de la food facility

Le rôle de la Plateforme pendant cette année a été aussi celui de diffuser les appels à proposition venants de différents bailleurs de fonds, ces appels ont aussi été publiés sur le site de la plateforme. On peut citer parmi eux :

- Appel à proposition Facilité Alimentaire promu par la Commission européenne (mai 09)

Dans le cadre de la concertation organisée par la délégation de la Commission Européenne au Sénégal pour la Food Facility, la PF des ONG européennes au Sénégal en lien avec la PF des ANE ont eu l'opportunité de décrire leur vision de la sécurité alimentaire et de formuler des propositions concrètes pour faciliter les critères de sélections des propositions de projet par la CE. La Plateforme a participé à cet événement avec une note écrite par les représentants du Gret, d'ADG et de ENDA (ce document est disponible sur le site de la plateforme).

- Appel à proposition environnement et gestion durable des ressources naturelles y compris l'énergie (ENRTP) promu par la Commission Européenne (septembre 2009)

- Appel à proposition dans le cadre du " Programme thématique de coopération avec les pays tiers dans le domaine des migrations et de l'asile" promu par la Commission européenne (octobre 2009)

- Programme d'appui relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Programme d'appui ACP-FLEGT) promu par la FAO (novembre 2009)

- Appel à propositions Investing in People - Children's Participation promu par la Commission européenne (novembre 2009)

- Appel à proposition Facilité Energie promu par la Commission européenne n°2 (novembre 2009)

- Appel à proposition Facilité Eau promu par la Commission européenne (février 2010)

GT PTF développement rural et sécurité alimentaire

Suite l'engagement du bureau de la PFONGUE dans le cadre de la concertation autour de la food facility et aux échanges informels entre ces membres et la délégation de l'UE au Sénégal, les membres du bureau ont été invité a participé aux réunions trimestriels du Groupe Thématique des Partenaires Techniques et

Financier sur le développement rural et la sécurité alimentaire coprésidé par l'UE et l'Ambassade de France.

Deux réunions ont eu lieu :

- 02/12/2010 : présentation de l'enquête ruralstruc de la banque mondiale (enquête comparative sur 6 pays de l'évolution démographique et des revenus en milieu rural, le Sénégal et le Mali étant deux pays cible de cette étude.)
- 23/02/2010 : Panorama de la recherche agricole au Sénégal et point sur le processus de formulation du PNIA

La participation à ce forum permet d'identifier et de contribuer aux dynamiques d'échange entre les bailleurs au sujet du développement rural et de la sécurité alimentaire. Par ailleurs, les documentations reçues dans le cadre de ces rencontres sont transférées aux membres et commentées en fonction de l'apport que peuvent apporter les participants membres du bureau. (Recommandation : d'autres GT existent et se réunissent, peut-être certaines ONG européennes y participent déjà. Il serait intéressant donc de développer cette dynamique afin de permettre au plus grand nombre d'en être informé).

Communication

En ce qui concerne la communication, le site internet de la Plateforme a été amélioré. Dans un premier temps, de nouvelles actualités ont été archivées et publiées, notamment sur des thématiques telles que la sécurité alimentaire, la commercialisation des produits agricoles, le développement agricole, l'eau et l'assainissement ainsi que la micro-finance et les Acteurs Non Etatiques. De plus, la présentation des deux nouveaux membres de la plateforme, AVSF et ACPD figure désormais sur le site. Le contenu graphique a également été, quelque peu, mis à jour.

Dorénavant le site reprend les rubriques suivantes :

« La Plateforme », « Les Membres », « Actualités », « Documentation », « Espace Membres », « Contributions », « Actualités archivées », « Devenir Membre », « Liens utiles »

Le site internet constitue une source importante d'informations au sein de la Plateforme. Cet accès à l'information nécessite d'être renforcé en vue de la dynamisation de la PF. Afin de devenir un véritable espace d'échanges, chaque membre est invité à diffuser de nouveaux articles à travers la rubrique « Espace Membres » qui permet d'afficher des « actualités ».

Projet partenariat

Le bureau a développé une approche de son action d'animation de la plateforme en deux catégories visant d'un côté à assurer les tâches régulières de la plateforme (diffusion d'information, animation du site web, mise en relation et synergie entre les membres, démarchage de nouveaux membres,...) et d'un autre côté à développer un thème particulier, transversal à toutes nos actions et qui contribue à l'amélioration des pratiques de développement. Après une réflexion interne au bureau ayant dégagé 3 thèmes, une réunion s'est tenue avec tous les membres le 26 juin 2009 à l'IRD Hann Maristes au cours de laquelle a été retenu le thème du partenariat.

Leslie Morrier, stagiaire, a ensuite travaillé avec les membres du bureau à l'écriture d'un document de projet. L'action vise à promouvoir l'amélioration des pratiques de partenariat par l'accompagnement à l'autoévaluation pour les membres et leurs partenaires, l'échange entre membres de la PF et la diffusion

d'un guide pratique mettant en avant des outils et des techniques pour concevoir, gérer et évaluer le partenariat.

Le document projet est disponible en fin mars 2010. Il associe la PF ANE, le Congad et Enda Diapol (qui a développé des outils de gestion du partenariat). La mise en œuvre est conditionnée à l'obtention d'un financement. Le bureau souhaite que la PF ONG puisse répondre à des appels à propositions.

Une nouvelle stagiaire, Marie Fidel, est arrivée au Sénégal le 12 mars pour appuyer le processus de recherche de fonds sur ce thème. Elle a déjà exprimé son souhait de pouvoir contribuer à la mise en œuvre du projet en tant que volontaire si les fonds sont obtenus.

CONCLUSION

Voici donc une année de travail du bureau mise en forme dans ce rapport. Nous avons prévu au départ d'en faire plus, mais nous avons été limités par les agendas de nos propres organisations et par le fait également du peu de retours ou sollicitations exprimés par les membres. Nous avons engagé la Plateforme dans la direction de se doter d'une ressource humaine permanente. Cette personne pourra, nous l'espérons, dynamiser les membres pour leur participation tout en permettant de rendre des services plus appropriés.

Un des souhaits que nous avions était aussi d'organiser plus de temps de rencontre pour que se développe une réelle convivialité porteuse de collaboration entre les membres. C'est donc une recommandation que nous faisons au prochain bureau et à Marie qui assurera le rôle de permanente durant au moins les 5 prochains mois.

Le projet « partenariat » est un programme ambitieux qui vise à mettre en débat, ensemble, nos pratiques de partenariat. Obtenir votre accord sur le principe de le faire financer et votre engagement à y participer permettra de donner une véritable première substance à la collaboration possible entre les membres. Nous proposons la création d'un comité thématique partenariat pour cela et demanderons lors de cette assemblée la mise au vote de ce point.

Demba Coundoul a travaillé à émettre chaque mois la situation financière de la plateforme. Il va vous présenter par la suite le rapport financier annuel.

Je voudrais enfin remercier sincèrement les membres du bureau qui ont travaillé à faire avancer la plateforme tout au long de l'année.

Permettez-moi d'adresser des remerciements personnels et sincères à Denise pour avoir assuré le secrétariat, pour sa disponibilité et son appui précieux dans l'exécution de mes fonctions de président.

En vous remerciant pour votre aimable attention, je vous souhaite un bonne AG.

Fabien Locht